## LA FIBRE CHEZ VOUS



Un grand réseau public financé par vos collectivités

avec le soutien de







+ CHÈRE!





## LA FIBRE CHEZ VOUS!

Grâce à l'action publique de vos collectivités, la Fibre optique est arrivée au plus près de chez vous.

Il reste à vous abonner auprès d'un fournisseur d'accès à Internet pour amener la Fibre et tous les services du Très Haut Débit au sein de votre habitation ou de votre local professionnel.

L'abonnement est possible dès la date de la réunion d'information et après.

Préparez-vous dès à présent à passer à la vitesse de la Fibre!

## Je me prépare à l'arrivée de LA FIBRE CHEZ MOI

- √ Je teste mon éligibilité à la Fibre sur le site www.nathd.fr
- ✓ J'examine les offres des fournisseurs d'accès à Internet présents sur le réseau public Fibre sur www.nathd.fr
  L'abonnement déclenche la procédure de raccordement de l'habitation.
- Je choisis la pièce où je souhaite installer ma box Fibre Près d'une prise électrique et de la TV de préférence.
- √ Je vérifie que la Fibre peut arriver jusqu'à cette pièce

La Fibre suit généralement le même chemin que la ligne de téléphone fixe.

Sur votre propriété privée, vérifiez qu'aucun arbre ou fourreau bouché ne gênera le passage de la Fibre. En cas de difficulté, une solution sera proposée lors du raccordement.

Si vous habitez dans un immeuble de plus de 3 logements, contactez votre gestionnaire d'immeuble et informez-le de votre souhait d'être raccordé à la Fibre. Le propriétaire ne peut pas s'opposer au raccordement de son locataire.

Des infos supplémentaires ?

Des questions ?

Un seul numéro



